Édition spéciale

#14
Novembre
2017

Villard Infos

3 ans après : L'heure du bilan

Mi-mandat 2014 > 2017

Où nous en sommes...

..Où nous allons...

Pour contacter la Mairie : 04.92.21.05.27 ou www.villard-st-pancrace.com

Questions - Réponses avec Monsieur le Maire

> Quel regard portez-vous sur l'action municipale des trois dernières années ?

C'est tout d'abord une action d'ampleur et une volonté forte pour faire avancer notre commune. L'ensemble de mon équipe s'est mobilisée dès le premier jour du mandat pour la réussite de notre projet. J'en veux pour preuve que seulement après quinze jours les travaux du Pôle Social ont débuté.
Notre action est une action portant sur plusieurs axes essentiels à mes yeux :
Le social / L'accueil et le tourisme / Le développement urbanistique / Le caractère culturel reconnu et sportif / L'éducation à la citoyenneté / Le travail avec des associations dynamiques.
Tout cela sans oublier d'où nous venons, d'où sont nos racines, notre terroir : *Le pays des Paysans Mineurs*

Notre rôle d'élu est donc de respecter et de mettre en action nos promesses de campagne, avec l'arbitrage budgétaire que cela impose, tout en affrontant les inattendus du quotidien. Cela demande du temps, de l'écoute, de l'humilité et impose que nous prenions nos responsabilités d'élus pour faire les choix qui, forcément, engagent durablement l'avenir.
Dans un contexte financier toujours très contraint lié à la réduction des dotations d'État, nous avons su dégager, des pistes d'économies contribuant globalement à une diminution des dépenses de gestion des services.
Nous le savons, nous devons faire aussi bien, voire mieux, avec moins. L'efficience est un équilibre délicat à trouver, en se posant toujours cette question : la dépense est-elle utile, importante ou urgente ?

A mi-mandat, 85% de nos engagements de campagne sont réalisés ou mis en œuvre.

Certes tout n'est pas parfait et il reste encore beaucoup à faire. Mais sachez que nous travaillons pour continuer à améliorer, à moderniser, à embellir notre village que nous aimons tant ! Mais nous ne sommes pas seuls et je voudrais remercier tous ceux qui participent à la vie de notre commune, membres associatifs ou professionnels, tous les acteurs de la vie locale, sociale, économique, culturelle, sportive. Merci de votre implication. Vos actions dynamisent le village !

> Quelles émotions ont marqué ce début de mandat ?

La bonne gestion de notre commune est une réelle fierté. Les élus et personnels en place participent quotidiennement à ce que le service public fonctionne parfaitement et je les en remercie. De nombreux moments ont été partagés avec des émotions fortes je citerai ici sur le plan positif les inaugurations de places de lieux qui forcement participent à ce sentiment de travail bien fait mais je citerai aussi les tragédies qui ont marqué les premières années de ce mandat avec des attentats audieux en France, je n'oublierai jamais la minute de silence devant la mairie en hommage aux victimes de cette barbarie.

> Quelles sont les réalisations dont vous êtes le plus fier ?

La réalisation du *Pôle social intergénérationnel*, plus grande réalisation jamais réalisée à ce jour sur la commune. Projet porté par l'équipe précédente mais conclut par le conseil municipal en place sur lequel on est venu rajouter les premier réseau de chaleur public du Briançonnais.
A titre plus personnel, permettez moi d'ajouter mon admiration et mon respect à l'ensemble des élus siégeant à mes cotés pour leur travail, leur engagement et leur motivation. « Avec vous mes amis des affaires parfois compliquées sont rapidement réglées ». Merci
Un exemple concernant la distribution et la confection de repas l'été dernier réalisés par mes adjoints et mes conseillers dans la continuité du service…

> Quel est l'objectif prioritaire d'ici 2020 ?

Maintenir un service de qualité à la population

Améliorer les services rendus à la population, en créer de nouveaux, je citerai ici des travaux dans l'école mais aussi la réflexion autour du presbytère pour la réalisation d'une maison pouvant accueillir des professions médicales, valorisation du patrimoine, des objectifs que la municipalité se fixe pour répondre aux besoins des habitants.

Le renforcement du service public a été une ligne de conduite essentielle, car il reste la meilleure garantie pour obtenir et, maintenir une qualité de prestations et de gestion dans des domaines essentiels comme les services à la personne.
Tisser et renforcer le lien avec et entre les habitants.

Développer des actions qui permettent le partage, la rencontre, la solidarité. La municipalité est active et continuera de mener un travail pour tous les publics, des plus jeunes aux plus âgés. Cet accompagnement permet des échanges d'expériences et favorisent le lien social. C'est ainsi le Centre Communal d'Action Sociale verra encore développer ses actions.

Notre territoire continuera de proposer une attractivité avec la volonté de l'ouverture à l'urbanisation de la zone de champ Queyra avec 90 logements en prévision, le développement économique autour de la zone d'activité de la tour et le sportif avec la zone des Béalières été et le site nordique l'hiver.

Les Chiffres du Mi-Mandat

1492 HABITANTS

35 NAISSANCES DEPUIS 2014

19 MARIAGES DEPUIS 2014

27 DÉCÈS DEPUIS 2014

121 ÉCOLIERS

53 ENFANTS BÉNÉFICIENT DE L'AIDE DU CCAS

FRÉQUENTATION TUB
1322 TICKETS
58 ABONNEMENTS

COÛT DE L'INCIVILITÉ
DEPUIS 2013
+ DE 45.000€

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES
6/JOUR sur 36 SEMAINES

Ex : cirque, footbal, initiation à l'italien, contes, jeux ludiques et échanges de compétences, bibliothèque, tennis, zumba, pilate, rugby, pétanque, mangas...

2
ASSOCIATIONS NOUVELLES

1947
ASSOCIATION LA + ANCIENNE

106
ADHÉRENTS BLÉ D'OR

+ de 200
REPAS SERVIS A LA FÊTE DU VILLARD

CANTINE
~ 55 enfants max/jour

REPAS SERVIS EN 2016

CAT + 3876
Crèches 2597
Ainés 1018
Scolaires 4758

TARIFS

Crèches : 3€
Ainés + de 60 : 7,50€
Ainés - de 60 : 10€
Scolaires : 3,90€

9000 €
D'ÉCONOMIE SUR LE RÉSEAU DE CHALEUR

25K M3 /AN
D'ÉCONOMIE SUR LA REPRISE DU RÉSEAU D'EAU

600 MÈTRES
CANALISATIONS NEUVES

8 RÉUNIONS DE QUARTIER

5 SALLES COMMUNALES
Salle St Paul : 173 pers max
Salle Culturelle : 80 pers max
Salle des Asso° : 30 pers max
Salle des motricités

9000 M3 DE NEIGE DE CULTURE PRODUITE PAR AN

Les activités périscolaires

Pour rappel : depuis 2013, une réflexion s'est engagée sur la mise en place des rythmes périscolaires, réflexion impulsée par le Ministre de l'Education Nationale. Les temps Périscolaires sont des moments éducatifs complémentaires à l'enseignement scolaire et qui sont à part entière habilités jusqu'alors par l'Etat. Ils devaient proposées aux élèves de découvrir de nouvelles activités. Villard St Pancrace s'était alors inscrit dans cette dynamique pour une découverte culturelle, sportive ou artistique avec une semaine à 4.5 jours. Le Ministre disait : « La mise en œuvre de la semaine de 4 jours et demi -soit 9 demi-journées d'enseignement- permettra de mieux répartir les heures de classe sur la semaine […]. Les nouveaux rythmes scolaires permettront également une meilleure articulation des temps scolaires et périscolaires et offriront aux élèves la possibilité d'accéder à des activités sportives, culturelles, artistiques qui contribueront à développer leur curiosité intellectuelle et à renforcer le plaisir d'apprendre et d'être à l'école. » Nouveau Gouvernement, nouveau Ministre et nouvelles lois : Emmanuel Macron annonce pour l'été un « décret sur la liberté des communes », leur donnant la possibilité, pour celles qui le souhaitent, de revenir à la semaine de 4 jours comme avant 2013 et ce, dès la rentrée de septembre 2017.
Après concertation avec les parents d'élèves élus et les enseignants, Villard St Pancrace restera, pour la prochaine rentrée scolaire 2017/2018, à une semaine de 4.5 jours avec les activités périscolaires que vous connaissez (travaux manuels, lecture, cirque, musique, intervention de la gendarmerie…). Cette décision s'inscrit dans un contexte local, de nombreuses communes ayant fait ce choix. Nous pourrons ainsi, sereinement et posément, nous concerter avec toutes les parties prenantes pour envisager des éventuelles modifications en adéquation avec les propositions du Ministère. Nous serons sensibles aux conséquences engendrées par le retour de la semaine de 4 jours, à la fatigue de l'enfant, aux tissus social et économique qui seront directement ou indirectement impactés.
Durant cette année scolaire nous mettrons en place une commission consultative qui aura en charge de proposer des solutions quant au devenir des TAP et plus largement de la semaine de 4 jour ½ .

Le Conseil Municipal Jeune

Le Conseil Municipal Jeune (CMJ) a été mis en place en mars 2017.

Ses OBJECTIFS :
- Promouvoir la citoyenneté et la démocratie,
- Dialogue entre les jeunes, les élus locaux et adultes en général,
- Créer un lien social et intergénérationnel,
- Reconnaitre aux jeunes leurs capacités de proposition, d'analyse et d'action dans l'élaboration de projet,
- Pédagogie pour la prise de responsabilités dans le monde associatif et politique,
- Aider à prendre conscience de leur propre statut social, et à œuvrer en vue d'en favoriser l'évolution,
- Contribuer à l'apprentissage de l'exercice du débat collectif et de la négociation.

la Marelle de l'école

Son RÔLE :
- S'exprimer librement sur les sujets de leur choix, en rapport avec la vie de la commune, et définis lors des assemblées plénières.
- Proposer et mettre en œuvre des projets, qui doivent êtres profitables aux personnes fréquentant la commune, qui ont été choisis lors des assemblées plénières, et validés par le Conseil Municipal adulte de la commune.

le Conseil Municipal Jeune

Ses RÉALISATIONS :
- Marelle dans la cour de l'école,
- Projet de terrain de foot aux Bealières en cours.

Les ÉLUS :

FINE Maéva
FINE Antonin
ROSELIER KBIDI Moana
FERRUS Manon
CAZAN Léana
GUILLEMOT Maya
Remplacée par FERRARO Lorenzo
COSTAGLIOLA Marie
OLLAGNIER Clara
VILLIOT DANGER Terrence

Les Ainés

Les repas du CCAS connaissent toujours autant de succès. C'est l'occasion de se rencontrer, d'échanger et par-dessus tout de passer un moment convivial autour d'un excellent repas.
Mais bien plus encore depuis 2015, au pôle social nos anciens peuvent tous les midis partager un repas. Au delà d'une volonté politique, une réelle réussite pour nous.

Pôle Intergénérationnel / Pôle Social

• La 1ère pierre du Pôle Social a été posée à l'automne 2014 pour une mise en service à la rentrée scolaire 2015.

• Le service de restauration est fonctionnel. Les repas sont confectionnés par une équipe de 3 personnes à base de produits frais, locaux et bio. Les aînés peuvent les savourer ensemble à la salle du Pôle Social, Les vendredis, ce service est ouvert à toutes les personnes de la commune. Les travailleurs et éducateurs du CAT (centre d'aide au travail) les Oviers prennent également leurs repas 4 jours par semaine tout au long de l'année. 18 repas sont livrés quotidiennement à la crêche de la Durance.

• La Micro-crêche du Mélézin a pris ses quartiers au Pôle Social avec 10 places ouvertes à l'année.

• Présence du centre aéré « zanzibar » pendant la période estivale de juillet et août pour les moins de 6 ans sur la commune.

Transport Urbain - TUB

Réseau urbain jusqu'alors réservé le mercredi pour seulement 1 AR, Nous avons intégré le réseau urbain du brianconnais depuis juillet 2016. Les hameaux peuvent être desservis par 7 à, 8 rotations/jours à horaires fixes.

Mémoire - Célébration de la guerre 14-18 - Verdun

Le 29 mai 2016 marquait la commémoration du centenaire du début de la bataille de Verdun.

A cette occasion la municipalité avec le concours des élèves de la classe de CM1 et CM2 de l'école du Mélézin ainsi que les parents d'élèves ont organisé une commémoration au monument aux morts ainsi que dans la salle st Paul.

Les enfants ont lu des lettres de poilus, une chorale un orchestre de musique ainsi que les anciens combattants ont participé à cet hommage.

Pour cet automne :
Une exposition sera installée dans la salle du conseil par l'association « Les compagnons de mémoire » pour les commémorations du 11 novembre.

Patrimoine - Restaurations

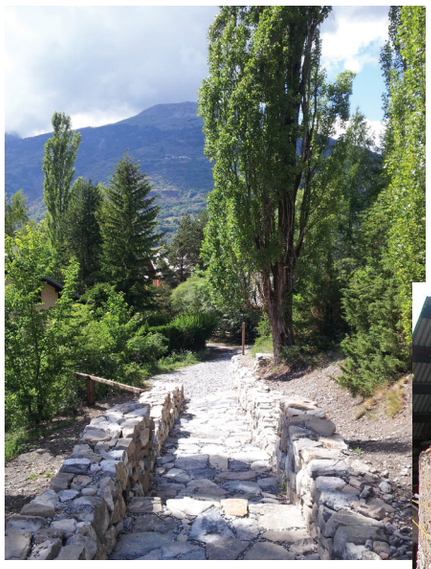

L> **Calade d'accès à la Chapelle St Pancrace**

Grâce aux associations et aux nombreux bénévoles, notre patrimoine se refait une beauté :

- la calade d'accès à la chapelle St Pancrace a été inaugurée par Monseigneur Di Falco lors de la fête de St Pancrace 2015.

- la réfection de la peinture située au-dessus de la porte d'entrée de la chapelle des Pénitents a été faite en 2016.

- Travaux de réfection du moulin de sachas

-> Moulin de Sachas

- de nouveaux bancs à la chapelle Saint Pancrace sont en cours de réalisation.

- le diagnostic de l'ensemble des chapelles a été réalisé.

- la restauration de la chapelle st jean, a été faite : certains matériaux ont été fournis par la commune et l'inauguration a eu lieu en juin 2017 avec un franc succès.

- l'histoire des paysans mineurs, patrimoine historique du village, est mise en avant à l'entrée de la commune

Rond point > de l'églantier

Chantiers de l'eau

la reprise en régie communale du service de l'eau a eu lieu en juillet 2014.

Longueur du réseau principal
18 kilomètres 33

892 abonnements

Nombre d'heure employées :

2014	476 h sur le 2e trim	31 %
2015	864 h sur l'année	47.6 %
2016	807 h sur l'année	58.7 %

Volume produits :
208655 m3

3 réservoirs

CAPACITE DE STOCKAGE :
- Gafouille 300m3
- Sagnet-brochet 100+50 m3

Alimentés par la source des Ayes

Rendement technique du réseau :
53.29%

+ de 150 compteurs changés

Economies sur une facture de 120 m3 :
12€ / abonné / an

Un réseau en manque d'entretien

Dés notre prise de fonction, nous prenons acte de l'état «passable» de notre réseau et mettons immédiatement en place des mesures : un suivi à distance du réseau, un schéma directeur d'eau et la réparation immédiate du réseau fuyard dans le but de diminuer les pertes et d'augmenter le rendement du réseau.

Prélèvements réalisés :

11 chef lieu conformité 100 %
Gafouille - La croix de bretagne conformité 100 %

les Ayes : 5 analyses dont 1 non conforme
–
conformité 80 %

1 protocole avec astreinte

Temps moyen d'intervention après alerte :
moins d'1h
--
La part fixe Abonnement compteur
3,92€ HT par semestre

La part variable concernant votre consommation d'eau
1,25 HT le m3

>>> D'ici 2020...

Quelques chantiers programmés :
- Création d'un réservoir supplémentaire
- Plan de renouvellement des canalisations
- Campagne de renouvellement des compteurs
- Sectorisation du réseau

>>> N° D'URGENCE :
Astreinte

06.47.14.69.70

Réseau de chaleur

Avec la proximité des services publics (mairie, école, cantine) l'autre projet de la commune était la réalisation d'un réseau de chaleur en dessous du pôle social. Depuis la chaufferie bois du pôle social alimentée par des plaquettes, c'est tout le chauffage de l'école, de la mairie (y compris les logements sociaux) qui en découle. Le chantier s'est terminé au mois de juin 2016. La commune est dotée ainsi du premier réseau de chaleur public du Briançonnais.

Financement du Projet

Coût du Projet 173 699 € dont + de 106 317 € de subventions à hauteur de 61% :

- la Région PACA - ADEME 38 165 €
- le Département des Hautes-Alpes : 32 000€
- La Communauté de Communes : 36 152

Un circuit ultra court sur le bois

La commune a fait broyer les tas de bois à la jonction de la route des Costes et celle du Mélezin (bois d'affouage de 2013). La chaleur ainsi produite vient directement de la combustion du bois de notre forêt.

Stationnement - Co-voiturage

- Réfection de la place de la chapelle avec création d'une vigtaine de places de stationnement.
- Pour rappel, un emplacement pour le co-voiturage se situe sur le Parking du cimetière.

Toilettes sèches

- Mise en place durant l'été 2015 au Plan Peyron et en 2016 au Lac de l'Orceyrette.

Compostage

Dans le respect de l'environnement, des composteurs ont vu le jour près de la cantine. Le compost est ensuite répandu dans les espaces verts. **Ou comment réduire le volume des poubelles tout en produisant un engrais vert !**

Des composteurs individuels sont à votre disposition au service des Ordures Ménagères de la Communauté de Communes du Briançonnais > contacter le 04.92.54.52.52.

Le nouveau Plan local d'Urbanisme (PLU)

Le PLU est un document d'urbanisme et de planification qui établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire considéré.

Il a été approuvé par délibération du conseil municipal le 3 mars 2016 et a pour objectifs :

1- Pérenniser et relancer la dynamique démographique
> Limiter l'augmentation de la population autour de 2000 habitants (un rythme de 2,65%/an jusqu'en 2030) ;
> Favoriser l'accueil d'une population jeune ;
> Etablir une politique communale de l'habitat ;
> Maîtriser le prix du foncier.

2- Maîtriser l'étalement urbain
> Limiter les extensions urbaines ;
> Urbaniser et densifier en priorité à proximité des centres historiques ;
> Combler les dents creuses présentes dans la tâche urbaine.

3- Protéger le patrimoine environnemental, architectural et paysager
> Maintenir les grands équilibres environnementaux
> Sanctuariser les espaces naturels et agricoles sensibles ;
> Protéger les silhouettes villageoises par la préservation des perspectives paysagères ;
> Valoriser et protéger le patrimoine bâti et les noyaux villageois ;
> Protéger et pérenniser les jardins familiaux

4- Créer un véritable coeur de village
> Centraliser les équipements en lien direct avec la route des Espagnols ;
> Requalifier, créer des espaces publics de détente et de rencontre sur ce site ;
> Inciter l'installation de commerces…

5 – Conforter la centralité économique du Sud du Briançonnais
> Pérenniser le développement de la ZA de La Tour ;
> Assurer le développement des activités économiques du briançonnais.

6 – Développement une centralité touristique autour du Centre Montagne
> Conforter le Centre de Montagne (stationnement, équipements, accès…) ;
> Développer l'offre en hébergement touristique (camping…) ;
> Créer un point de convergence et de départ des chemins de découverte (ski de fond, randonnée…).

Exposition Médiatique

> Tournage sur le lac de l'Orceyrette du film «Marseille» avec Kad Merad

• Tournage du film «MARSEILLE» avec Kad Merad durant l'été 2015.

• Les paysages de notre commune sont également régulièrement mis à l'honneur dans la série Alex Hugo de France 2 et plus particulièrement le lac de l'Orceyrette et les alpages. (Dernier épisode suivi par 3.3 millions de téléspectateurs !)

└> Maillot des Crocodiles du Villard

• Violoncelles en folie : une Marque Connue et Reconnue.

> 1er Biathlon d'Automne organisé par l'A.S. EDLEWEISS au Centre Montagne

• Partenariats sportifs avec les clubs de l'AS Edelweiss (ski de fond) et les Crocodiles du Villard (hockey sur glace).

le Centre Montagne : le jardin des neiges du Briançonnais

Développer l'activité économique du Centre Montagne est indispensable. Un programme hiver et un programme été vous sont ainsi proposés chaque année avec des activités diverses et variées ouvertes à tous et toutes. De nombreuses animations à partager en famille ou entre amis.

Stations villages des Alpes du Sud

Le Site Nordique c'est :
36.km de piste et 2.5 km d'enneigement garanti.

Site d'excellence labellisé par Nordic France

Des animations phares comme l'Arrivée du Pére Noël en traîneau et le Carnaval de la glisse !

L'ouverture hivernale se fait de plus en plus tôt grâce à la neige de culture.

Ouverture exceptionnelle dès le 9 décembre 2017
A vos skis ! A vos luges !

La commune a été classée en **COMMUNE TOURISTIQUE**
et à mise en place une taxe de séjour qui permet de financer notamment l'édition des programmes d'animations.

la Communication - Une politique d'information amplifiée

facebook • Création de la page Facebook de la commune sous l'intitulé «Mairie de Villard St Pancrace» que vous suivez pour 447 d'entre vous. Pensez à «liker» notre page !

@ • 2017 est également l'année de la refonte de notre site internet : à venir très prochainement ! Ce nouveau site intérêt est en cours de création. Son objectif : mieux informer les citoyens et simplifier leur quotidien grâce aux démarches en ligne.

• Encourager et promouvoir la vie associative : retrouvez la liste complète des associations de la commune dans le bulletin municipal joint à cette édition spéciale

• Votre bulletin municipal change, avec une maquette plus attrayante et davantage de rubriques de proximité.

le noyau associatif*

Un noyau associatif important est indispensable à nos yeux pour que le village s'éveille.
De belles prestations ont été offertes par nos associations, elles ont pu faire rayonné notre village en dehors de ces murs et accueillir de nombreux visiteurs.

**Retrouvez la liste complète des associations de la commune dans le bulletin joint à cette édition spéciale*

└> 1er Trial 4x4

└> Arrivée du Père Noël

└> Marché de Noël

└> Vide-Grenier

... sans oublier **les repas festifs** et **les Ventes de pains cuits au four banal** plusieurs fois dans l'année et toujours attendues et bien d'autres évènements à partager !

Internet

La commune a bénéficié en 2016 d'une montée en débit (ADSL , ADSL +, TVNUM, VDSL2), grâce à l'opérateur public PACA THD ce qui a permis également l'ouverture commerciale à différents opérateurs.

Prochaine étape : la distribution aux abonnés de la zone de la tour de la fibre pour encore améliorer le développement économique et commercial

Embellissement de notre commune

- **Fleurissement :** à l'entrée et sortie du village.

- **Sécurisation autour de l'école :** amélioration des voix de circulation avec la mise en place d'un sens de circulation unique et la création de places de stationnement « dépôt minute ».

- **Mise au norme handicapé de la mairie :** signalisation horizontale pour l'accès des personnes handicapées.

- **Création de trottoirs :** rue de l'école,

- **Création d'un abris bus au Paquier :** les usagers puissent attendre le bus en toute sécurité et sans essuyer d'intempéries.

- **Travaux Salle Culturelle :** Réfection de la peinture

- **Travaux Salle st Paul :** amélioration de la scène.

- **Réfection route des Costes et route du Mélézin**

- **les cunettes des routes d'alpage :** curées et améliorées.

- **Place de Sachas :** nouvelle petite place piétonnière.

Le pôle Roche André (ex CEMBREU) propose des bureaux en locations et a déjà trouvé de nouveaux locataires ! N'hésitez pas à vous manifester auprès de la mairie.

Du côté des finances

• **Evolution des emprunts de la commune**

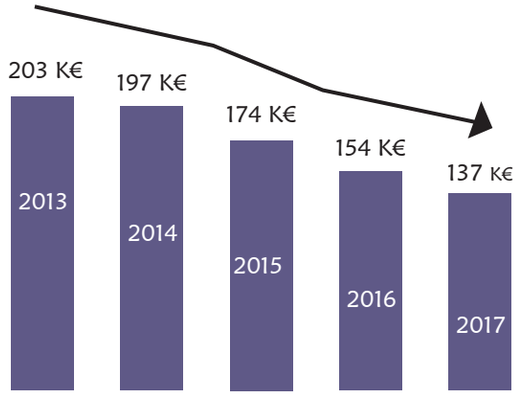

• **Dotations de l'Etat en chute libre**

- 32,5 % depuis 2013

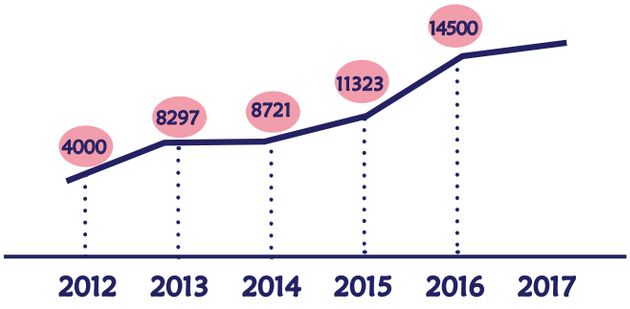

• **Villard St Pancrace est une commune au coeur d'un territoire considéré comme «riche» et participant donc à la solidarité par un Fond National de Péréquation dont voici l'évolution**

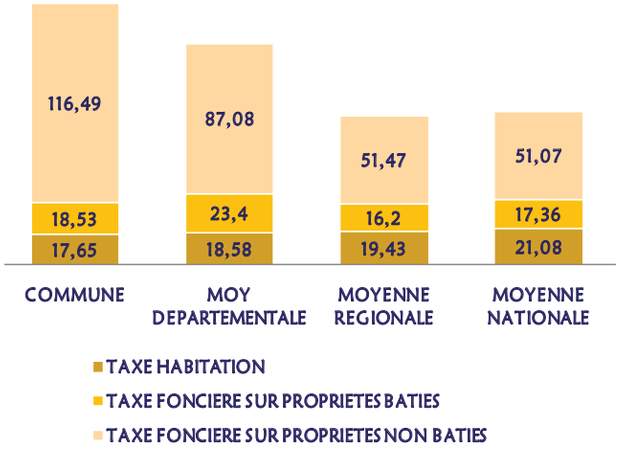

• **Taux d'imposition de la commune**

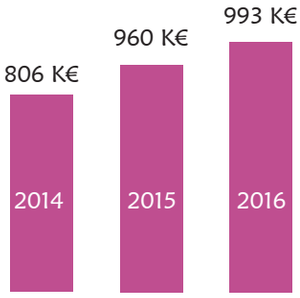

Budget de fonctionnement de la commune

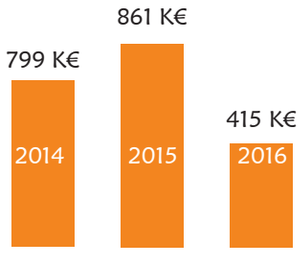

Budget d'Investissement de la commune

• **Reprise en régie de certains services : l'Eau, la Cantine.**

• **Création de recettes pérennes avec la mise en location de l'espace du pôle Roche André et une volonté forte de trouver d'autres modes de financement comme le turbinage sur le réseau d'eau potable**

Notre village continue sa route...

A votre service : 16 employés, 15 bénévoles et 15 élus

Une «petite» équipe communale mais de grands services rendus à la population !

Votre avis nous intéresse...

Afin de continuer à avancer avec vous et pour vous, nous vous remercions de prendre quelques minutes pour remplir ce questionnaire :

Estimez-vous que la municipalité a tenu ses engagements de campagne ?

- ● Tout à fait d'accord
- ● Plutôt d'accord
- ● Plutôt pas d'accord
- ● Pas du tout d'accord

Selon vous, quels sont les sujets sur lesquels il faudrait agir prioritairement à Villard St Pancrace ?

_____

_____

_____

_____

Connaissez-vous nos différents supports de communication et les consultez-vous ?

- Bulletin municipal Villard info — oui non / souvent parfois jamais
- Site internet de la mairie — oui non / souvent parfois jamais
- Page Facebook (relai actions du Centre Montagne) — oui non / souvent parfois jamais
- Panneaux d'affichage — oui non / souvent parfois jamais

Etes-vous satisfait du dialogue entre la Mairie et vous ?

● Très satisfait ● Moyennement satisfait ● Peu satisfait

Avez-vous des propositions ou suggestions à nous faire ?

_____

_____

_____

_____

_____

_____

Pour nous remettre ce questionnaire, vous pouvez le déposer dans la boite aux lettres de la mairie en découpant cette page.
Merci de votre participation !

Nous vous offrons ce petit sticker <

Mon village en Images...

A suivre...

Directrice de Publication : Patricia ARNAUD
Rédaction : Comission Communication-Concertation, Conseillers et Services Municipaux
Réalisation : Julie DESCOTES / **Impression :** Editions du Fournel - 05120 l'Argentière-la-Bessée
Ne pas jeter sur la voie publique